

SOUVENIRS DE LA CATA- STROPHE DE MARCINELLE (1956)

par André Renard

Ancien ingénieur du fond au Charbonnage de Winterslag, feu André Renard en devint ensuite ingénieur en chef, directeur de la surface et secrétaire général. Il fut aussi été chargé de la construction de l'usine sidérurgique de Chertal et a été chef du service Train à chaud d'Espérance-Longdoz à Liège. Il a enfin été directeur technique d'Allegheny-Longdoz (ALZ) à Genk.

Comme responsable de l'équipe de sauvetage de Winterslag, il avait participé pendant cinq semaines aux travaux de sauvetage lors de la catastrophe minière du Bois-du-Cazier à Marcinelle, le 8 août 1956.

Les Belges et les Italiens commémorent cette année à l'unisson le quarante-cinquième anniversaire de la catastrophe de Marcinelle, la plus grave de toutes celles qui ont endeuillé la longue histoire des houillères belges. Nous croyons opportun de publier ici un résumé des conférences données dans le cadre du Rotary par feu André Renard (+1998) qui vécut de près ce tragique événement.

Le charbonnage du Bois-du-Cazier existait depuis 1880. Il produisait en 1956 quelques 150.000 tonnes de charbon maigre par an avec un petit millier d'ouvriers. Les deux puits, de 3,20 m de diamètre, limitaient la capacité d'extraction. Un nouveau puits, large



Le Bois-du-Cazier dans les années 1980. ©Atelier de photographie Vinant VINCKE.

de 5 mètres, était en cours d'achèvement à 50 mètres des anciens. Il devait permettre de faire passer la production journalière de 700 à 1.000 tonnes, d'améliorer la ventilation, et de poursuivre l'exploitation pendant 15 à 20 ans.

Le mercredi 8 août 1956, 275 hommes étaient descendus dans la mine pour le poste du matin. Ils étaient répartis sur plusieurs niveaux, à savoir 765 m, 835 m, 907 m, 975 m et 1.035 m de profondeur. Mais le charbon extrait n'était remonté qu'à partir des seuls niveaux de 765 et 975. Le charbon produit à 1.035 remontait à 975 par un plan incliné.

Le transport dans chacun des deux puits se faisait par deux cages à 8 paliers, mais la longueur des câbles était calculée pour le niveau 975 : quand une des cages était à la surface, l'autre était à 975, et l'extraction de 765 se faisait donc à cordée boîteuse.

Vers 8 h 15, l'étage 765 signale à la surface avoir des wagonnets pleins à remonter au puits d'entrée d'air. Pour ce faire, le machiniste doit arrêter une des cages à 765, l'autre (la cage morte) se trouvant alors dans le puits (à 210 m).

La cage chargée à 765 revient à la surface, tandis que la cage «morte» descend à 975. Conformément à la procédure normale, le «taqueur» de la surface prévient l'«encageur» de 975 qu'il ne peut rien entreprendre avec la cage «morte». Malgré l'ordre reçu et confirmé par téléphone, l'encageur essaie d'introduire dans la cage un wagonnet plein, mais celui-ci déraile. Pendant qu'il essaie de remettre ce wagonnet en place, l'ouvrier de surface, ayant terminé sa manœuvre, donne au machiniste le signal de démarrage.

Ce démarrage est brutal et rapide : le wagonnet plein est soulevé et arrache une poutre métallique horizontale au sommet de la galerie. Celle-ci sectionne des câbles électriques (500 volts) ainsi que le seul câble téléphonique reliant le fond à la surface, arrache une tuyauterie de 70 mm de diamètre reliée à un réservoir d'huile (850 l) situé à 907, éventre une tuyauterie d'air comprimé et démolit un coffrage en bois placé dans le puits. Un arc électrique jaillit, l'huile pulvérisée dans le puits par l'air comprimé prend immédiatement feu : c'est l'incendie, c'est le début du drame qui va se jouer à Marcinelle.

Pareil accident est rare, et ses conséquences mécaniques se limitent généralement à de graves dégâts matériels. Mais la présence du feu dans le puits d'entrée d'air lui donne ici immédiatement un caractère catastrophique. Ce feu, attisé par le fort courant d'air (27 m³/sec à cet endroit), et nourri par la poussière de charbon accumulée par les années d'exploitation et par le bois présent partout, se déplace vers le cœur de la mine, mais gagne également le puits de retour d'air par une communication entre puits obturée par des portes en bois, rapidement détruites par les flammes. Il se dégage une telle chaleur que le câble de suspension de la cage à 975 casse, et que celle-ci tombe au fond du puits.

Les deux puits - les portes d'accès au fond de la mine - sont hors service. Du jamais vécu en Belgique !

Treize personnes occupées à proximité des puits - dont l'encageur responsable de l'accident - pourront remonter au jour ou seront sauvées dans l'heure qui suivra l'accident. Certaines sont déjà intoxiquées par l'oxyde de carbone, et l'une mourra à l'hôpital. Il reste alors 262 mineurs au fond.

Une question cruciale se pose alors à la Direction : faut-il arrêter le ventilateur principal ? C'est la question classique dans le cas d'un incendie de mine. En réduisant la circulation d'air, on peut espérer étouffer le feu par manque d'oxygène. Par contre, les mineurs ne sont plus aérés que par la faible ventilation naturelle, et les gaz délétères ne

sont plus dilués. En fait, la question ne se posera pas longtemps : vers 10 heures, le ventilateur s'arrête spontanément, bloqué sur son axe par la chaleur des fumées remontant par le puits de retour d'air.

Les sauveteurs de la Centrale de Sauvetege de Marcinelle sont immédiatement sur les lieux, mais ne peuvent déjà plus descendre. Par bonheur, le nouveau puits en creusement (puits Foraky) avait atteint la profondeur de 880 m, et un trou communiquant avec une ancienne galerie avait été percé sur une dizaine de mètres de longueur. Ce couloir, obturé, ne permettait cependant pas aux sauveteurs munis d'un appareil respiratoire de pénétrer dans la mine.

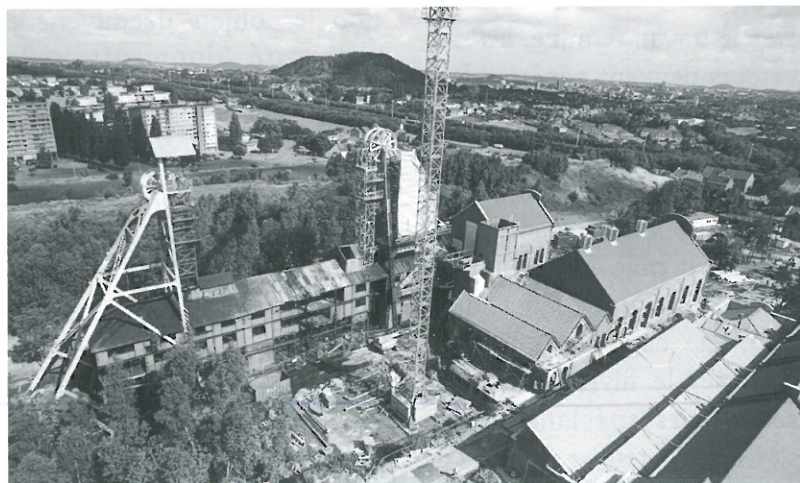
Durant les premières 48 heures faisant suite à l'accident de 975, les travaux de sauvetage se limiteront à la réouverture et à l'agrandissement de ce passage. De plus, le puits «Foraky» n'est équipé, à titre provisoire, que de «cuffats», servant au transport des déblais de creusement, mais circulant très lentement, et ne pouvant transporter que quatre hommes à la fois, alors qu'une équipe se compose toujours de 5 hommes.

Rapidement débordés, les sauveteurs de Marcinelle font appel à leurs collègues wallons des 5 autres Centrales (une par Bassin). A partir du 14 août, chaque charbonnage de Campine va également déléguer une dizaine de sauveteurs à Marcinelle.

Une fois la communication agrandie, les sauveteurs peuvent enfin pénétrer dans la mine. Mais en fait, ils ne sont pas très avancés. Les chantiers où les ouvriers étaient occupés sont éloignés, et l'appareil de sauvetage, qu'il faut mettre en service dès le départ de la surface, n'a qu'une autonomie de 2 h 30. Une vingtaine de victimes sont toutefois trouvées et remontées. Il semblerait que celles-ci aient eu connaissance de l'existence de la communication, et aient essayé de la rejoindre. Malheureusement, ils ont été fauchés par le CO.

A ce moment déjà, les responsables du sauvetage savaient qu'il n'y aurait aucun survivant au Bois-du-Cazier.

Les galeries et chantiers les plus proches sont prospectés, 3 à 4 équipes de sauvetage se trouvant simultanément au fond. Mais le temps dispo-



Le Bois-du-Cazier en rénovation depuis 1995. ©Atelier de photographie Vincent VINCKE.

nible est rop réduit, et les hommes trop peu nombreux. Il est alors décidé de descendre sans mettre l'appareil respiratoire en service dès le départ de la surface, mais, un renversement d'aérage étant toujours possible dans le cas d'un incendie au fond, il faut être très prudent et mesurer régulièrement la teneur en CO dans l'air. Pour toute sécurité, un stock de bouteilles d'oxygène de rechange pour les appareils respiratoires est établi au fond du puits, là où les sauveteurs prennent pied ou attendent pour remonter. Cette décision permet aux sauveteurs d'aller plus en avant : une trentaine d'autres cadavres sont découverts.

Pendant ce temps, à la surface, des ouvriers avaient installé dans le puits d'entrée d'air une cagette à deux paliers. Ce travail délicat et difficile consiste à détacher du tambour d'enroulement le câble de la cage bloquée à 975 et à l'ancrer solidement. Il faut ensuite retirer l'autre cage (4,5 tonnes) qui se trouve, elle, au jour, et la remplacer par la nouvelle cagette (bien plus légère). L'opération semble simple, mais il faudra plusieurs jours pour la mener à bien.

Dès le travail terminé, les sauveteurs peuvent pénétrer dans la mine par un chemin plus direct. Malheureusement, le guidonnage (les solives et pièces en bois assurant le guidage de la cage dans le puits) a souffert du fait de l'incendie à 975. La cagette ne peut dépasser le niveau 835. Des sauveteurs spécialisés vont s'atteler à la remise en ordre de ce guidonnage.

Au début, et malgré la présence d'air non pollué, le port de l'appareil respiratoire reste obligatoire, toujours par crainte du renversement du courant d'air. Les niveaux 765 et 907 sont entièrement visités, et une cinquantaine de cadavres, rassemblés par groupes de 10 à 15, sont découverts. Ces hommes n'ont parfois rien à voir l'un avec l'autre, et viennent d'endroits différents. On a l'impression qu'ils se sont rassemblés derrière un ancien, connaissant bien la mine et ses galeries. On trouve une planchette avec l'inscription : «Il est 13 h 15, nous fuyons pour les fumées» signé GONET. Le porion Gonet sera découvert ainsi que 15 autres mineurs quelques dizaines de mètres plus loin.

Le feu fait toujours rage quelque part à 975. Les galeries ébouleées rendent la progression difficile et isolent les galeries d'accès à 1.035. Les sauveteurs sont souvent obligés de se faufiler entre les éboulis et les bancs de rocher restés en place. Ils se relayent constamment dans le fond, et une partie d'entre eux doit effectuer un travail macabre : glisser dans un sac en plastique chaque corps découvert, et joindre pour son identification les objets découverts à proximité (dont surtout la lampe portant un numéro), ainsi qu'une note descriptive de l'endroit où le corps se trouvait. Bien souvent, les hommes sont tombés l'un sur l'autre, et les lampes mélangées à même le sol. Les sacs sont amenés au puits sur des wagonnets, et empilés dans la petite cage afin d'être remontés. L'identification en surface est parfois difficile :

une quarantaine de morts reposent dans une fosse commune au cimetière de Marcinelle.

Le 22 août, une centaine de corps avaient été localisés et partiellement remontés. Il manquait toujours 160 hommes, et la certitude était acquise que la plupart d'entre eux s'étaient réfugiés à 1.035, sous le feu, espérant pouvoir y tenir quelques heures ou quelques jours. Malheureusement, si le raisonnement tenait en ce qui concerne le feu et leur crainte d'être brûlés, le CO allait insidieusement faire son œuvre à cause de la petite circulation résiduelle d'air, même à 1.035.

Les travaux de réparation du guidonnage dans le puits étant terminés, les sauveteurs étaient dorénavant amenés jusqu'au niveau 907, ce qui leur permettait d'aller toujours plus loin, et de découvrir par-ci par-là quelques cadavres à 975. A l'occasion du passage à 975, les sauveteurs peuvent constater les dégâts dûs au «cassage» : cage endommagée, wagonnet écrasé, poutrelle déchaussée et tordue, le tout noirci par la combustion de l'huile.

Le jeudi 23 août, en fin d'après-midi, une équipe de 7 sauveteurs, équipés de bouteilles d'oxygène de réserve et d'appareils longue durée, c'est-à-dire avec une autonomie de 4 heures, mais avec un débit réduit d'oxygène ne permettant que la marche (à l'exclusion de travaux lourds), descend dans le but d'atteindre 1.035.

Ils vont emprunter pour ce faire une ancienne communi-

cation établie dans une veine de charbon pour l'aéragé de 1.035 lors de son creusement. Le passage est réduit, et ils doivent faire glisser leur appareil devant eux. Parvenus à 1.035, ils tombent dans un bain d'eau de 1,5 m de profondeur. En s'éloignant du puits, la hauteur de l'eau diminue, et ils découvrent les premiers cadavres de 1.035, asphyxiés et flottant sur l'eau. Un peu plus loin gisent les hommes recherchés. Ils s'étaient rassemblés près du puits d'entrée d'air. Ainsi qu'ils l'avaient bien supposé, l'incendie n'avait pas atteint 1.035. Une centaine de corps sont dénombrés.

Il ne restait plus désormais qu'à remonter ces cadavres par la galerie inclinée reliant 1.035 à 975, mais obstruée par un éboulement important dans sa partie supérieure horizontale. Les cadres métalliques de soutènement étaient encore brûlants, de même que les rails et le sol. Heureusement, il n'y avait plus de CO, et le travail de déblaiement pourra se faire sans l'appareil respiratoire, celui-ci restant toutefois à proximité des hommes, et des mesures de CO étant fréquemment effectuées. Un corps sera découvert sous l'éboulement.

A partir du 3 septembre, et dès que le raillage fut renouvelé, tous les travaux se concentrèrent sur 1.035, et la remontée des corps put commencer. Un petit treuil manuel fut installé en tête de la galerie inclinée,

les sacs transportés, empilés à 907, et remontés vers le jour.

Le 17 septembre, alors que le travail progressait à 1.035, les appareils automatiques d'enregistrement du CO dans l'atmosphère, installés à 975, donnent l'alarme. Le feu a repris de la vigueur, et le port des appareils respiratoires est à nouveau nécessaire. Plus grave : quelques jours plus tard, des teneurs en grisou de 4 à 6 % sont mesurées à la lampe à benzine (nettement plus que d'habitude, les sauveteurs ayant souvent détecté des teneurs de 1 à 2 %). Ainsi se trouvaient réunies les conditions pour une explosion de grisou et une nouvelle catastrophe, impliquant cette fois les sauveteurs.

Les autorités s'étaient engagées vis-à-vis des familles à ce que toutes les victimes soient remontées. Il manquait une dizaine de corps, probablement enfouis sous des décombres d'éboulement, mais il était exclu d'exposer plus loin la vie des sauveteurs. En accord avec les Autorités, avec le Corps des Mines et la Direction du sauvetage, il fut décidé de suspendre les travaux de sauvetage et de renvoyer les sauveteurs dans leurs foyers.

Je voudrais pour terminer ajouter ceci. Au début, on essayait de former des équipes homogènes de sauveteurs flamands d'une part et wallons d'autre part. Suite aux allers et retours à domicile des sauve-

teurs et à des indispositions passagères, ce ne fut rapidement plus possible. Responsable des opérations de sauvetage, je prenais un chef d'équipe, et je lui adjoignais 4 sauveteurs, indifféremment flamands et wallons. J'ai d'ailleurs pu remarquer avec plaisir que, la solidarité entre mineurs aidant, il y avait une bonne entente dans ces équipes linguistiques mixtes.

Et je voudrais encore dire ceci : jamais une mission ne fut discutée ou refusée. L'humeur fut toujours égale malgré certains travaux particulièrement pénibles demandés à ces hommes qui, il ne faut surtout pas l'oublier, étaient tous des volontaires.

Quelques 250 d'entre eux furent décorés pour actes de courage et de dévouement, et une quarantaine recevront des distinctions de la Carnegie Hero Fund.

Note

Le CH₄, ou méthane, se dégage normalement du charbon. Pour des teneurs de 5 à 16 %, il forme avec l'air des mélanges explosifs (grisou) : tout feu ou étincelle peut dès lors déclencher une catastrophe. La teneur en CH₄ est indiquée par l'aspect de la flamme de la lampe à benzine.

Le CO, ou monoxyde de carbone, se forme lors de la combustion incomplète du charbon. Il est incolore et inodore, et ne peut être détecté que par des appareils spéciaux. Mais il est toxique et mortel pour des concentrations de 0,1 %, ce qui impose, dans les endroits suspects, le port d'un appareil respiratoire à circuit fermé.

Ces appareils respiratoires ou de sauvetage comportent un masque alimenté en oxygène à partir d'une bonbonne sous pression. L'air expiré par le porteur traverse une cartouche de potasse qui élimine l'anhydride carbonique (CO₂) et permet de récupérer l'oxygène résiduel et de prolonger la durée d'utilisation. La bonbonne, la cartouche et l'appareillage nécessaire sont contenus dans une boîte d'une quinzaine de kilos, normalement portée sur le dos de l'utilisateur.